

Arrondissement scolaire de Prilly

Juin 1997

Certificat d'études secondaires – DS: section commerciale

Comptabilité

Nom :

Classe :

Durée : 2h30

Matériel autorisé : *calculatrice non programmable*

I. Etablir le journal des opérations suivantes pour une entreprise de vente d'articles de bricolage :

Renseignements :

- Charges sociales selon tableau ci-contre

- Impôts anticipé 35%

	part à la charge du salarié	part à la charge de l'entreprise
AVS	6.55%	6.75%

Taux unique y compris AI, APG, AC, AA

Opérations :

1. Nous achetons du petit matériel de bureau pour un montant de fr. 530.- et une caisse enregistreuse fr. 2'700.-. Nous bénéficions d'un rabais de 5 % sur le total. Nous payons, à la caisse, au moyen d'une carte E.C. (débitant immédiatement notre compte courant).
2. Nous recevons la livraison d'un lot de perceuses, payables à 30 jours, avec 2 % d'escompte en cas de paiement dans les 10 jours. Le montant de la facture est de fr. 2'200.-.
3. Nous payons les salaires suivants :
 - a) par virements postaux
 - celui de notre apprenti de première année de 17 ans: fr. 520.-
 - celui de la personne qui fait le ménage dans le logement familial du patron: fr. 250.- (ce salaire n'est pas déclaré à l'AVS)
 - une gratifications accordées aux employés: fr. 4'000.- (nous prenons en charge toutes les déductions AVS)
 - b) par mandat de poste interne
 - la commission de notre vendeur au porte à porte: 15 % de ses ventes qui s'élèvent à fr. 7'800.-.
4. Nous vendons un article soldé. Prix indiqué sur l'étiquette fr. 160.-. Rabais accordé 10 %. Le client paye comptant.

5. Nous payons par bulletins de versement les factures suivantes (non encore comptabilisés) :
- facture de téléphone fr. 315.-
 - primes d'assurances diverses fr. 260.-
 - facture de publicité fr. 2'150.-
 - remboursement des frais de repas du livreur fr. 273.-.
6. Nous payons, par virement bancaire la facture de l'opération numéro deux suffisamment tôt pour bénéficier de l'escompte.
7. Nous annulons un compte bancaire dont les frais d'utilisation étaient trop élevés. Le solde avant la clôture est de fr. 5'890.-. Le montant de l'intérêt brut en notre faveur est de fr. 120.-. Les frais s'élèvent à fr. 52.-. Le solde après la clôture est viré au compte postal.

8. Nous livrons à un client des globes en verre pour l'éclairage de son allée.

Facture:

10 globes à fr. 65.-	650.-
emballage spécial	80.-
frais de livraison	70.-
Total	800.-

9. Nous recevons un colis de la part d'un fournisseur (des pièces défectueuses qu'il nous a échangées gratuitement). Nous payons fr. 30.- au livreur, mais la moitié de ces frais sont à la charge du fournisseur.
10. Un client nous retourne des emballages. Nous lui adressons une note de crédit de fr. 130.-.
11. Nous avons comptabilisé fr. 1'000.- une vente (encaissée au magasin) alors qu'elle n'était que de fr. 100.-.
12. Un client nous paie, par bulletin de versement, la somme de fr. 300.-.
13. Nous payons l'annuité hypothécaire par virement bancaire: fr. 18'000.-. Le montant actuel de l'hypothèque est de fr. 300'000.- et le taux d'intérêt est de 4 %.
14. Nous recevons le bordereau d'impôt privé s'élevant à fr. 7'050.-. Nous le payons par bulletin de versement après avoir déduit les impôts anticipés de fr. 630.-.
15. Nous virons, par le CP, le montant trimestriel dû à l'AVS: fr. 2'850.-.

